



## Erreur de facturation

Par **Totoberge**, le **29/05/2025** à **20:43**

Notre syndic s'est trompé sur 3 factures. En effet, il a attribué 3 factures à notre bâtiment alors que les travaux ont été réalisés sur d'autres. Ils nous doivent donc de l'argent qu'ils veulent nous reverser seulement l'année prochaine. Ont-ils le droit d'attendre aussi longtemps?. Ai-je le droit d'exiger à être remboursé cette année?

Merci.

Par **Pierrepauljean**, le **29/05/2025** à **21:35**

Bonjour (merci de relire les CGU du forum concernant les formules de politesse)

ces 3 factures son elles dans l'exercice actuel ou sont elles dans un exercice comptable approuvé en AG ?